

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ADREC
Mickael MICUCCI
04.44.05.21.85
mickael.micucci@adrec-formation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La VAE représente les compétences construites au travers de la réalisation d'activités dans des contextes pouvant être différents. Elle permet d'obtenir une certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité. - Faire reconnaître ses compétences - Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours - Changer d'emploi - Evoluer professionnellement - Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle - Valider son expérience pour soi - Développer la confiance en soi

Contenu et modalités d'organisation

Phase 1 : Atelier méthodologique : - Présenter et expliciter le livret 2 - Clarifier les principaux concepts : aptitude, capacité, comportement, activité, tâche, compétence, référentiel, requis - Acquérir des techniques pour perfectionner ses écrits professionnels afin de rédiger avec plus de facilité et d'efficacité. Phase 2 : Aide à l'émergence des compétences : - Connaître les requis du diplôme (référentiel, savoirs, savoir-faire et savoir-être) - Susciter l'émergence des compétences et faciliter le travail de description et d'analyse des acquis professionnels, en lien avec le référentiel du diplôme - Aider le candidat dans le choix des activités les plus pertinentes à décrire afin de démontrer au jury qu'il a mis en oeuvre les savoirs et compétences attendus pour le diplôme souhaité. Phase 3 : Relecture du livret de validation : - Veiller à la pertinence et à la cohérence du dossier qui sera proposé à l'appréciation du jury. Phase 4 : Préparation de l'entretien oral du jury : - Présenter les modalités et le cadre réglementaire de l'entretien de validation - Apporter des outils et des techniques d'expression orale afin de réaliser un entretien persuasif et professionnel - Préparer le candidat à l'entretien du jury par une simulation d'entretien

Durées de la formation

*26h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

Accompagnement VAE - Sans niveau spécifique



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00192510	du 13/04/2020 au 11/05/2023	(33)	ADREC		MON COMPTE FORMATION	FPC
00462984	du 01/01/2024 au 31/12/2024	(33)	ADREC		MON COMPTE FORMATION	FPC